



**PRÉFET  
DE LOIR-ET-CHER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Blois, le 6 mai 2022

### **Sécheresse : Déclenchement du niveau de vigilance sécheresse en Loir-et-Cher**

Les indicateurs montrent une dégradation de la situation hydrologique depuis mi-avril :

- les débits des cours d'eau, pris en référence dans l'arrêté-cadre sécheresse du 21 avril 2022, sont en forte baisse pour leur grande majorité, au Nord comme au Sud de la Loire ;
- le premier relevé ONDE du 26 avril 2022 présente un ruisseau en assec et 7 rivières en écoulement visible faible, sur les 29 stations observées par l'Office français de la biodiversité (OFB) ;
- le dernier bulletin hydrogéologique du suivi des nappes d'eau souterraine édité par la DREAL Centre-Val de Loire montre également des indicateurs en baisse pour le département du Loir-et-Cher (indicateurs de la Beauce Blésoise et du Cénomaniens Nord) ;
- Enfin les prévisions des pluies attendues dans les 10 prochains jours sont faibles.

Conformément à l'article 4 de l'arrêté cadre sécheresse du 21 avril 2022, **la mesure de vigilance est déclenchée pour l'ensemble du département de Loir-et-Cher.**

Ainsi il est demandé à l'ensemble des consommateurs d'eau, qu'elle provienne d'un point de prélèvement privé ou d'un réseau public de distribution, de faire preuve de responsabilité dans l'utilisation de la ressource en eau.

Les services de l'État et les collectivités vont mettre en place une communication renforcée à destination de tous les usagers, visant à les sensibiliser aux économies d'eau.

La première affiche jointe à ce communiqué présente les bons gestes pour les économies d'eau, en rappelant que le niveau de vigilance est déclenché.

Le préfet de Loir-et-Cher

François PESNEAU

#### **Contacts presse**

Service départemental de la communication interministérielle  
02.54.81.55.80 – 02.54.81.55.82 | [pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr)  
[www.loir-et-cher.gouv.fr](http://www.loir-et-cher.gouv.fr) | @prefet41